

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION CENTRE

Bulletin technique n° 01 du 23/01/98 - 2 pages

Colza

Stade du colza : Reprise de végétation (Stade BBCH 31).

Sondages larvaires

Grosses altises et Charançons du bourgeon terminal

Avec l'automne et le début de l'hiver doux et humide, l'activité des ravageurs du colza a été faible (très peu de captures de charançons du bourgeon terminal -*Ceuthorhynchus picitaris*- et peu de captures d'altises -*Psylliodes chrysocephala*-). De nombreuses parcelles n'ont pas été traitées à l'automne contre le charançon du bourgeon terminal. Les observations de parcelles non traitées nous permettent de faire le point sur le taux d'infestation des larves de C.B.T. et de grosses altises. Les taux d'infestation sont présentés dans le tableau 2.

Protocole à suivre pour le comptage des larves

Prélever 25 plantes au hasard dans la parcelle. Choisir en priorité les parcelles voisines d'un colza de l'année précédente. Fendre le pétiole des feuilles moyennes et basses sur toute leur longueur. Les larves minent le pétiole. Si elles sont présentes, vous les observerez dans des galeries. Leur taille varie suivant le stade larvaire (voir tableau 1).

Tableau 1 : Description de l'Altise et du Charançon du bourgeon terminal

	Aspect	Couleur	Longueur	Corps et pattes	Seuil de nuisibilité
Altise		Corps blanc-jaunâtre. Tête et extrémité du postérieur noires	2 à 3 mm	Corps filiforme. 3 paires de pattes.	**Si 15/25 (= 2/3) des plantes présentent des larves ou des galeries.**
C.B.T.*		Corps blanc. Tête marron clair.	3 à 10 mm	Corps trapu et arqué. Pas de pattes.	**Si 5/25 (= 1/5) des plantes montrent une ou plusieurs larves.**

* C.B.T. : Charançon du bourgeon terminal.

Les sondages montrent essentiellement des larves d'altises et très peu de larves de charançon du bourgeon terminal (1 seule parcelle concernée dans le Cher à Civray). La situation est loin d'être alarmante : aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité.

Aucune intervention de «rattrapage» visant les larves ne sera nécessaire en 1998 d'autant plus que le Quinophos huileux (oléoparathion) n'est plus vendu.

Avec le temps doux de début Janvier, n'oubliez pas de remettre vos cuvettes jaunes en place, si ce n'est déjà fait afin de capturer en particulier les premiers charançons de la tige. Quelques captures de Charançons de la tige du chou ont déjà eu lieu dans la Marne.

Tableau 2 : Taux d'infestation

Communes	Altises		C.B.T.*	
	% pieds avec larves	Nbre larves/ pieds atteints	% pieds avec larves	Nbre larves/ pieds atteints
Cher				
Oizon 1	0		0	
Oizon 2	20	2,4	0	
Oizon 3	0		0	
Oizon 4	20	2	0	
Ennordes	0		0	
Civray	45	1,7	7	1
Soye en Septaine	12	1,3	0	
Indre				
Luçay le Mâle	28	1,3	0	
Maron	12	1,2	0	
Indre et Loire				
Autrèche	7	1,5	0	
La Chapelle Blanche	44	1,4	0	
Loiret				
St Loup de Gonois	16	0,16	0	
Gy les Nonains	8	0,08	0	

* C.B.T. : Charançon du bourgeon terminal.

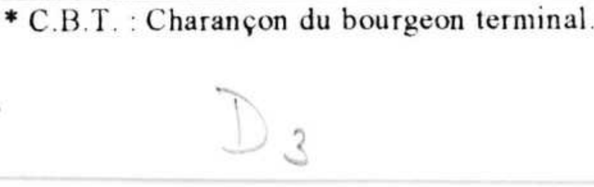
COLZA
Résultats des sondages larvaires. Surveillez vos cuvettes dès le redoux.

MAIS
Pensez à vos commandes de Trichogrammes.

CEREALES
Actualités Piétin-Verse.

Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 210
45403 Fleury les Aubrais

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029





ERRATUM :
Dans le bulletin **N° 34** du 13/11/97, nous avions passé un bulletin d'abonnement pour 1998 à PHYTOMA. Le numéro de téléphone est erronné. Il s'agit du **01.44.90.70.41** et non du 01.44.90.07.41

Maïs

Lutte biologique contre la pyrale du maïs avec les Trichogrammes

L'utilisation de Trichogramme (*Trichogramma maïdis*), insecte auxiliaire parasite de la pyrale, s'inscrit dans un mode de lutte biologique. Ce produit permet de respecter non seulement les insectes utiles (coccinelles, syrphe,...) mais aussi les utilisateurs. De plus, il est biodegradable et ne laisse aucun résidu dans la plante.

En 1997, un nouveau protocole de traitement a été mis en place. Le traitement est réalisé grâce à des capsules placées dans des «diffuseurs» en carton biodégradable et accrochés aux plantes. Ce principe évite la dérive du produit et le lessivage rencontrés dans les luttes chimiques classiques ; de plus, les capsules étant à l'abri, elles sont protégées des moisissures contrairement à la méthode précédente ou les capsules étaient déposées à même le sol. **Le traitement est désormais réalisé grâce à un seul passage**, à une dose de 300 capsules par hectare soit environ 200 000 Trichogrammes par hectare émergeant en trois vagues successives : «Immédiats», «Retards» et «Super-retards». Les premiers adultes de Trichogramme pondent dans les oeufs de pyrale dès leur sortie. La dernière vague (Super-retard) émerge environ deux semaines après le lâcher. Cette application permet donc une couverture d'environ trois semaines. Ceci est suffisant puisque les premières pontes de Trichogrammes parasitant les oeufs de pyrales ont eu le temps de réaliser leur cycle, de devenir adultes et de prendre le relais de leurs homologues issus des capsules. Les Trichogrammes meurent quand la population de pyrales est anéantie.

Chaque année, les bons résultats prouvent que ce moyen de lutte est aussi efficace que la lutte chimique. Il respecte l'environnement, en particulier la faune indigène. **Facile d'utilisation, il évite les embruns fréquents dans les traitements chimiques aériens et très gênants pour les habitants des zones périurbaines. Chaque année, des réclamations sont faites à ce propos.**

Si vos cultures sont proches de zones pavillonnaires, il vous est d'autant plus conseillé d'utiliser cette méthode de lutte biologique.

En région Centre, pour la campagne 97, plus de 3 800 hectares ont été traitées avec ce produit qui respecte l'environnement, soit 2.5 % de la surface totale de maïs (voir tableau 3). **Le plus utilisateur est l'Eure-et-Loir avec plus de 5 % des surfaces de maïs. La progression de l'utilisation par rapport à 1996 est de 70 %.** Cette augmentation s'explique surtout par la simplification du système de traitement : 1 seul lâcher.

Ce produit étant fabriqué sur demande, pensez à passer vos commandes rapidement auprès de votre fournisseur.

Tableau 3 : Surfaces traitées avec les Trichogrammes en 1997

Département	18	28	36	37	41	45	Total région
Surfaces traitées en ha	300	1 400	150	150	500	1 300	3 800
% / surface de maïs	1,3	5,2	1,4	0,6	2,8	3	2,5

Céréales

Stade : fin tallage - début redressement (Stade BBCH 22 à 27).

Maladies du feuillage

L'oïdium est très présent sur le blé (notamment dans le Pays Fort) et l'orge, quelque soit la variété et la date de semis. Les coussinets se localisent en général sur les feuilles les plus basses qui sont plus ou moins jaunes suivant le taux d'infestation du champignon et leur état de vieillissement.

Tout traitement est prématuré.

Piétin-verse

Le temps clément qui a persisté depuis la levée des céréales a favorisé le développement du piétin-verse sur les semis précoces. Les premiers symptômes sont déjà visibles.

Les données du **modèle TOP** permettent d'apprécier l'évolution des contaminations. Il indique 7 phases contaminatrices pour une levée du 30 octobre. L'incubation de la maladie a bénéficié des conditions douces de l'hiver : concernant les semis précoces, la première contamination primaire (issue des projections de spores à partir des chaumes) est déjà arrivée à terme dans certains sites et a donné naissance à une contamination secondaire. Cette situation est plus précoce que l'année 1995. Les conditions climatiques qui suivront seront déterminantes, en particulier le froid et la sécheresse. Elles peuvent ralentir l'évolution des contaminations primaires et bloquer les contaminations secondaires comme en 96-97.

Actuellement, on peut mettre l'accent sur **l'historique parcellaire**. En effet, les parcelles concernées par des attaques antérieures de piétin-verse sont exposées à la maladie, puisqu'elles ont déjà subi plusieurs phases de contaminations primaires issues de chaumes contaminés.

Des points successifs seront réalisés pour vous aider à caler votre date de traitement dans les parcelles à risque.